

maître qu'il s'arroge, comme on peut le juger par les lignes suivantes :

« Le gouvernement a reçu des assurances satisfaisantes de l'empereur des Français, que toutes les troupes françaises seront retirées du Mexique, et que la France poursuivra une politique de non-intervention absolue dans les affaires mexicaines. Notre gouvernement *exigera* la même politique de la part de toutes les puissances européennes. On a reçu de Paris et de Vienne des avis officiels que l'empereur d'Autriche s'est engagé à fournir des troupes à Maximilien pour remplacer celles de France, et qu'un grand nombre de soldats autrichiens sont au moment de s'embarquer pour Vera-Cruz. M. Seward a donné à M. Motley l'ordre de demander ses passe-ports aussitôt que le premier navire serait parti avec des troupes pour une expédition de ce genre, et de notifier au gouvernement de Vienne que le ministre autrichien à Washington recevrait ses passe-ports au reçu d'une semblable nouvelle. L'intervention de toute puissance européenne dans les affaires du Mexique sera désormais considérée par notre gouvernement comme une cause de guerre. La France a été engagée dans une guerre avec le Mexique en cherchant le redressement de torts et d'injures qu'elle avait subis. Elle a maintenant accepté la politique de non-intervention dont les États-Unis, en ce qui regarde le Mexique, se feront désormais eux-mêmes les gardiens. »

La prétention d'interdire les enrôlements des volontaires autrichiens était bouffonne de la part d'un gouvernement qui, pendant la guerre du sud, n'avait presque que des Allemands et des Irlandais à son service et avait étendu ses enrôlements au monde entier. Cependant ce fut avec le plus grand sérieux et avec une raideur plus grande encore que M. Seward la mit en avant. Cette fois il n'y va pas par quatre chemins, et l'on reconnaît de suite combien il se sent à son aise de n'avoir plus affaire à la France. Si le gouvernement autrichien laisse embarquer un seul soldat pour le Mexique, les États-Unis rompront toute relation avec lui. Voilà du

même coup le premier et le dernier mot de cette sommation peu respectueuse.

On n'a pas été surpris de voir le secrétaire d'État soulever ce nouvel incident; on sait qu'il excelle dans ces chicanes, d'où il trouve toujours moyen de tirer parti pour son renom d'habileté. Mais les termes absolus avec lesquels il a posé de suite cette question ont étonné tout le monde; il fallait qu'il fût persuadé que la France n'interviendrait pas, sinon, selon son habitude, il aurait d'abord sondé le terrain, puis se serait ménagé une porte de sortie. M. Seward pousse sa hardiesse juste jusqu'au point où il sent que ce serait imprudent d'aller plus loin. Il sait s'arrêter à temps, et même, si d'aventure il s'avance trop, entraîné par une illusion, il se ménage une retraite et ne craint pas de reculer. L'homme qui, en novembre 1861, déclarait *urbi et orbi* que jamais on ne relâcherait MM. Slidel et Mason, et qui, six semaines après, faisait reconduire les deux prisonniers à bord d'un navire anglais, cet homme-là ne sera jamais embarrassé pour sortir d'un mauvais pas. Il n'a plus la question mexicaine pour combattre l'opposition parlementaire, mais il a ressuscité la question de l'*Alabama* et créé celle des Fénians. Le point important pour le cabinet de Washington est de dominer la politique intérieure au moyen de la politique extérieure,

Dans la question mexicaine il ne s'agissait pas pour lui de la promesse faite par la France de rappeler ses troupes; c'était là, si paradoxal que cela puisse paraître, le côté secondaire de la question. Le vrai but de la correspondance à grand effet du secrétaire d'État consistait à traverser la session sans que le congrès pût s'opposer au projet de reconstruction, et s'avisât de lancer une bombe impossible à éteindre. M. Seward était sûr de maîtriser la situation tant qu'elle ne sortirait pas de ses mains; il n'en aurait plus été de même, si la question du Mexique lui avait échappé pour tomber dans le domaine parlementaire. Éviter que cela arrivât fut sa constante occupation, c'est dans cette pensée qu'il faut chercher le secret de sa conduite et de toute sa

correspondance. En se montant au diapason où on l'a vu, il a beaucoup moins obéi à une intention d'exigence envers la France, qu'à un calcul de politique intérieure. Lorsque la question des Fénians et celle de l'*Alabama* seront résolues, le gouvernement américain sera obligé d'en chercher d'autres pour empêcher les États-Unis de se diviser en deux ou plusieurs républiques, et s'il ne s'en trouve pas, il lui deviendra impossible de prévenir une inévitable et prochaine dislocation de l'Union américaine.

La suite de la correspondance diplomatique de M. Seward et de M. Drouyn de Lhuys, pendant l'année 1866, n'est plus que la conséquence de deux situations à peu près identiques. D'une part, M. Seward, sous la pression d'une nécessité politique, continue ses instances auprès du cabinet des Tuileries pour accélérer l'évacuation de nos troupes; la forme de son langage varie selon les difficultés de sa position et notre condescendance. Il risqua pourtant de perdre le terrain gagné, car au milieu de l'année 1866, notre mouvement de concentration qui devait précéder notre départ du Mexique, fut un moment suspendu, par suite de son attitude. M. Seward recula. D'autre part, M. Drouyn de Lhuys, voyant l'opposition en France semer et développer dans l'opinion publique la crainte, humiliante pour notre amour-propre, désastreuse pour nos intérêts, d'une guerre avec les États-Unis, voyant cette crainte devenir générale et le pays presque entier demander l'évacuation du Mexique, sachant d'une autre côté que l'empereur Maximilien, n'ayant plus de partisans ni aucun élément de stabilité, ne pourrait jamais constituer l'empire, M. Drouyn de Lhuys, dis-je, conserve dans ses notes cette modération que les Américains prirent pour de la timidité, et qui n'était, après tout, que l'aveu officiel de notre désir de nous retirer d'une position désormais insoutenable.

Après avoir tracé le rôle joué par les États-Unis dans la question mexicaine, il ne reste plus qu'à relater les faits généraux qui ont précédé la tragédie de Queretaro. Le 13 mai,

l'empereur étant enfin convaincu que les décrets devaient être remplacés par des faits, écrivait à son ancien chef du cabinet militaire qui revenait d'une mission à Paris :

« Mon cher Loysel. — Je me félicite de votre heureux retour qui ne pouvait se produire dans des circonstances plus opportunes, car par suite des dernières résolutions... J'ai plus que jamais besoin du concours de votre inaltérable dévouement et de votre grande connaissance de l'organisation des armées.

« Le gouvernement français, en retirant prochainement ses troupes, nous met dans l'obligation de pourvoir par nous-mêmes au prompt achèvement de la pacification. Vous trouverez mes idées à ce sujet esquissées à grands traits dans le mémoire ci-joint, et je vous serais reconnaissant de me rédiger un plan d'opérations actives basé sur ces idées et les nombreux documents que l'état-major général vous fournira sur la situation actuelle.

« Il est encore un autre point pour lequel vos lumières me seront bien précieuses. Le maréchal Bazaine m'a proposé la formation de bataillons franco-mexicains : ce projet m'a paru fort sage quoique susceptible de légères modifications, et je désire que vous organisiez ces bataillons d'accord avec le ministre de la guerre et le quartier général, en prenant leurs éléments parmi les meilleurs, car ils devront être plus tard un des plus fermes appuis de l'ordre. Recevez, mon cher Loyel, les assurances de la bienveillance de votre très affectueux. — Maximilien. »

Il était urgent d'adopter l'excellente mesure proposée par le maréchal Bazaine, et cette fois l'empereur laissa faire notre quartier général qui s'empressa d'organiser ces bataillons appelés « chasseurs du Mexique. » L'organisation de ce corps qui devait constituer le noyau d'une armée nationale fut poussée activement dans les villes principales de l'intérieur. Il devait se composer de quarante bataillons d'engagés volontaires, avec un cadre d'officiers, sous-officiers et soldats français et mexicains. Une prime de 25 piastres était

payée à chaque engagé. Ces bataillons étaient commandés par des chefs de bataillons français. Ces corps étaient traités d'après les règlements de l'armée française, payés avec régularité et pourvus de tout le nécessaire. La durée de l'engagement fut fixée à 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ans. Les engagés devaient avoir de 18 à 35 ans. Leur temps de service une fois accompli, on leur délivrait un congé en forme et ils ne pouvaient être rappelés sous les drapeaux contre leur gré. Les grades supérieurs étaient accessibles à tout soldat mexicain qui aurait donné des preuves de courage et d'intelligence. Si l'empereur avait fait en 1864 ce qu'il fit en 1866, relativement à l'armée, il aurait eu de bons soldats et d'excellents officiers pour le défendre en 1867. Mais on a vu qu'il pria sans cesse le maréchal Bazaine de lui faire des projets d'organisation d'armée, qu'il ne les avait jamais exécutés et qu'il avait confié au général Thun une tâche que des Français seuls pouvaient remplir au Mexique.

En 1866, la situation empirant chaque jour, les nuages survenus entre l'empereur Maximilien et le maréchal Bazaine ne firent que grossir. Le maréchal placé, d'une part, entre sa responsabilité personnelle, les intérêts de la France, les ordres de son gouvernement et, d'autre part, les indécisions de l'empereur Maximilien, l'excessive faiblesse de Sa Majesté à l'égard des Mexicains, son penchant à ne laisser aucune autorité importante à des Français, son ignorance de l'art de la guerre et des nécessités d'une armée, le maréchal, dis-je, avait eu jusqu'alors une position très difficile qui devait soulever bien des tiraillements entre lui et le gouvernement mexicain. Toutes les lettres contradictoires publiées par M. de Kératry, comme dans cet ouvrage, témoignent que l'empereur montrait tantôt une grande affection pour le chef du corps expéditionnaire et tantôt un désir de le voir remplacé par un autre général.

En 1866, l'empereur, qui s'était révélé jusqu'à cette époque fort au dessous de sa situation, dont l'indulgence et la bonté lui avaient fait perdre la considération publique, devient

plus décidé; il profite un peu de l'expérience acquise et finit en 1867 par se montrer un souverain digne de sa race. Malheureusement, son énergie se réveilla trop tard. Des intérêts se groupent encore autour de son trône, mais les Mexicains l'ont abandonné pour la plupart, il ne trouve guère de sympathie que dans les rangs de l'armée française. Quelques-uns des personnages mexicains qu'il a comblés de bienfaits, d'autres dont il a méconnu le caractère et l'influence, travaillent au Mexique comme en Europe à sa chute. En France, au Mexique, partout on désire son abdication, on la prépare, on la croit indispensable pour sauver la patrie, comme deux ans plus tôt on travaillait à son élévation et l'on attendait de lui le salut de cet infortuné pays. On se hâta trop de conspirer le retour de ce prince à Miramar. On savait ce qu'on avait alors, on ignorait ce qu'on aurait après son départ.

Je ne crois pas que l'empire pût encore être sauvée en 1866, mais en voyant l'empereur changer non pas de principe, mais de tendances, revenir insensiblement dans le bon chemin; en songeant que le Mexique ne retrouverait probablement jamais une autre occasion de se régénérer et de prendre son rang parmi les nations civilisées, il était permis de croire que tous les intéressés tenteraient un dernier effort pour consolider ce trône si près de l'abîme. On n'en fit rien. Lorsque le sentiment d'un danger commun vint opérer une réaction en faveur du souverain, on avait trop attendu pour faire ce suprême effort, il devint stérile.

Bien des Mexicains regrettent aujourd'hui leur défaillance ou leur apathie lorsqu'ils auraient encore, sinon pu prévenir la chute de l'empire, au moins éviter les désastres qui l'ont suivie.

Pendant les six premiers mois de l'année 1866, des améliorations s'opèrent; on voit encore bien des décrets promulgués, mais ils sont utiles et pratiques. Le 8 janvier, Sa Majesté concède le privilège d'un chemin de fer de Puebla au Pacifique; le *Bulletin des lois* publié durant ce mois d'au-

tres concessions d'utilité publique. Le 10 février, parut la loi d'internement et de droit de contra-registro qui devait donner au trésor bien des sommes que la contrebande et la fraude lui enlevaient. Le 15 mars, l'empereur réduisait sa liste civile au chiffre mesquin que j'ai déjà signalé. Le 5 avril, Sa Majesté prenait également des mesures pour faire recouvrer à l'État les créances que lui devaient les détenteurs de biens nationaux. Le lendemain, il prescrivait l'établissement d'un séminaire à Zamora dans le Michoacán. A la fin d'avril, la réorganisation des finances nationales, si souvent commencée, si souvent interrompue par le départ, la maladie ou la mort de nos agents, était à peu près achevée. L'économie, la réduction des dépenses au strict indispensable, telle était le point de mire du gouvernement. Les réductions, arrêtées dans toutes les branches de l'administration, furent appliquées dès le mois de mai. La révision des biens du clergé désamortisé révéla que leur montant s'élevait à plus de 62 millions de piastres. Sur cette somme, 25 millions étaient entrés dans les caisses publiques avant l'intervention; on aurait donc pu diminuer de 37 millions de piastres la dette de l'État. Ces révélations ne laissèrent pas de produire une certaine impression sur la moralité des gouvernements antérieurs à l'intervention.

Le 29 mai parut un décret déclarant que la contribution sera prélevée sur le revenu et non plus sur le capital; un autre décret instituait en dehors de cette contribution un droit d'un demi-réal sur chaque 50,000 vares carrées — la vare est un peu moins d'un mètre — sur les propriétés rurales. La correspondance officielle disait à ce sujet: « L'État va donc se trouver en mesure d'offrir à l'émigration des avantages qu'elle n'a pas eus jusqu'à présent, en mettant à sa disposition des terrains sur lesquels chacun avait établi ses droits selon ses convenances ou ses convoitises. Il pourra également commencer l'affranchissement de la race indienne, si dévouée au nouvel ordre de choses, en la faisant passer, en partie, du prolétariat à la condition sociale

qui offre le plus de garanties à l'ordre public et au progrès, c'est à dire à la dignité que donne la conscience de la possession et le sentiment de l'indépendance.

« Enfin, si on envisage cette mesure au point de vue de l'économie politique, on voit qu'elle est conforme aux plus saines doctrines de cette science. En assurant au pays un revenu permanent, elle le mettra à même, dans un temps donné, de baisser les tarifs de douane dont l'élévation forcée nuit à son développement commercial et industriel, et elle lui permettra surtout de faire face à ses dépenses sans avoir recours à des emprunts qui sauvent quelquefois le présent, mais presque toujours en compromettant l'avenir. »

Le Code civil fut pareillement publié, ainsi que d'autres lois, règlements et décrets d'un intérêt général. En théorie l'empire commençait à marcher; mais en réalité, il n'était guère soutenu que par nos soldats et quelques sacrifices d'argent que le maréchal Bazaine avait eu le courage de prendre sous sa responsabilité dans un moment où l'empereur ne pouvait plus payer ni l'administration, ni l'armée. Sa Majesté ne s'apercevait pas du vide qui se faisait autour d'Elle et conservait encore des illusions sur l'impossibilité de se maintenir ainsi longtemps avec ses propres ressources. Je crois, néanmoins, que ces illusions n'étaient point sans un mélange de quelques éclaircies qui lui montraient la vérité dans toute sa nudité ou sans quelques vellétés d'abandonner la partie et de revenir à Miramar. L'horizon politique devenait menaçant pour l'Autriche; Maximilien avait pris ses précautions, en prévision d'un retour possible; au mois de décembre 1864, il avait protesté contre le Pacte de famille, au mois de septembre 1865, il adopta moralement le petit fils d'Iturbide, au mois de janvier 1866, il renvoya M. Éloin sonder l'opinion publique en Autriche sur la popularité de sa personne et s'informer en Europe d'autres particularités secrètes non moins importantes. L'empereur songeait-il à quitter déjà le Mexique dans un temps plus ou moins rapproché? Ces faits semblent l'indiquer.

Je dois publier ici un brouillon de lettre que Sa Majesté écrivait à l'empereur Napoléon, à la fin du mois de mai, et dont l'importance n'échappera à personne. Pour l'intelligence de cette lettre je suis obligé de mettre entre deux tirets des mots oubliés, effacés ou illisibles.

« Monsieur mon frère, — j'ai reçu avec grand plaisir votre lettre du 12 avril... Rien ne peut être plus utile à l'œuvre que nous avons entreprise en commun, qu'une grande franchise » — pour éviter — « de petits malentendus qui » — grâce — « à la largeur de l'océan ne peuvent manquer de se produire... Pour mon compte nul ne désire plus vivement que les légers nuages qui viendraient à surgir soient dissipés par des explications franches et immédiates.

« Votre Majesté paraît croire que j'aurais songé à ne pas exécuter les clauses du traité de Miramar; M. César, sous-secrétaire des finances, au mois de décembre dernier, avait, il est vrai, démontré à cette époque la difficulté, sinon l'impossibilité de payer les sommes dues à la France d'après le traité; mais ses observations reposaient plutôt sur des considérations de politique que de finances; car alors comme depuis, la pacification marchait peu et les ressources des douanes et des impôts commençaient à se tarir d'une manière effrayante. Malgré tout, l'ordre de payer jusqu'au mois de juin de cette année » — mot illisible — « tracé par le traité de Miramar, a été religieusement donné; je pense donc que c'est par un malentendu seulement que Votre Majesté a pu être induite à croire que nous n'avions pas jusqu'à présent accompli les stipulations du traité.

« Quelque effet que ces tiraillements aient pu produire, je compte qu'une entente cordiale avec Votre Majesté me permettra de conduire à bien l'œuvre que j'ai entreprise. Vous me recommandez les finances et l'armée; je continue à m'occuper des premières et j'espère dans la venue prochaine d'un haut fonctionnaire qui continuera les travaux du regrettable M. Langlais. Quant à l'armée, le jour même où je re-

cevais la lettre de Votre Majesté, j'écrivais au maréchal Bazaine pour l'inviter à se réunir à moi une fois au moins par semaine, afin de traiter la question militaire. Dans ces séances auxquelles devront assister le ministre de la guerre, l'intendant Friant et le commandant Loysel, je veux régler l'organisation immédiate de 20,000 hommes de troupes nationales, la formation solide des corps mixtes qui prendront le nom de « Cazadores de Mexico », la pacification systématique du pays et assurer l'exécution rapide de toutes les mesures jugées nécessaires pour atteindre ces différents objets ».

Le brouillon de cette lettre se termine ainsi brusquement. Il paraît justifier la dépêche du 31 mai publiée par M. de Keratry comme document accusateur contre le gouvernement français, et que je vais expliquer. Mais il ne faut pas oublier que Sa Majesté avoue dans sa lettre que son ministre lui avait « démontré, au mois de décembre, la difficulté sinon l'impossibilité de payer les sommes dues par le traité de Miramar. « L'empereur ajoute, il est vrai, qu'il a donné les ordres de payer, mais il ne dit pas si M. de Germiny avait de l'argent pour exécuter ces ordres. Il peut paraître naturel à M. de Keratry qu'un gouvernement écrive à un autre : « Vous ne payez plus; » et que l'autre réponde : « Mais si, je paie toujours; » mais à tout esprit impartial cela paraît peu vraisemblable, car les faits sont ou ne sont pas, on n'en discute pas l'existence, puisqu'ils portent avec eux des preuves. Voici la dépêche dont j'ai parlé plus haut : — Paris, 31 mai 1866. — Le général Almonte a remis à l'empereur les lettres de S. M. l'empereur Maximilien et s'est acquitté des communications dont il était chargé pour le gouvernement français. Sa Majesté a le regret de voir exprimer ici la surprise que lui ont causée ces communications. Depuis plus d'un an, les instructions adressées aux agents français au Mexique, inspirées par le sentiment des devoirs et des obligations réciproques que nous avons contractées, avaient pour objet de faire parvenir au gouvernement mexicain des

conseils dictés par les intérêts des deux pays, non moins que par la sincère amitié que Sa Majesté porte à l'empereur Maximilien.

« Ces conseils ne semblent pas avoir été compris. Les propositions formulées par M. le général Almonte l'indiquent assez, en même temps qu'elles révèlent la méconnaissance complète d'une situation sur laquelle on ne peut pas différer d'éclairer la cour du Mexique.

« On n'a pas à rappeler l'origine de l'expédition française ; sa légitimité ressortait de nos griefs : obligés de nous faire justice, l'expérience du passé nous commandait de rechercher pour l'avenir des garanties contre le retour des actes qui avaient si souvent attiré sur ce pays, au prix d'expéditions onéreuses, des répressions sévères, mais toujours inefficaces. Ces garanties devaient surtout résulter de la fondation d'un gouvernement régulier assez fort pour rompre avec les traditions de désordre que s'étaient léguées des pouvoirs éphémères. Quelque désirable que fût l'établissement d'un tel gouvernement, moins que tout autre, nous pouvions songer à l'imposer, et nous avons toujours désavoué hautement un pareil dessein. Nous n'avons pas voulu croire cependant que les éléments d'une régénération politique indispensable fissent défaut à la société mexicaine, et nous nous étions promis de seconder tous les efforts qui seraient tentés par le pays lui-même pour l'arracher à l'anarchie qui le dévorait. Cette entreprise avait sa grandeur ; elle a séduit l'empereur Maximilien. A l'appel de la nation mexicaine, sans se laisser arrêter par les difficultés et les périls de la tâche, il s'y est courageusement dévoué. Il pensait, comme l'empereur Napoléon, que de grands intérêts de conciliation et d'équilibre se rattachaient à l'indépendance du Mexique, à l'intégrité de son territoire, garanties par un gouvernement stable et réparateur, et il savait que notre appui ne lui manquerait pas pour l'aider à réaliser une œuvre profitable au monde entier.

« Les devoirs de l'empereur envers la France lui com-

mandaient toutefois de mesurer, à l'importance des intérêts français engagés dans cette entreprise, l'étendue du concours qu'il lui était permis d'offrir au Mexique pour en assurer le succès. C'est à cet effet qu'a été conclu le traité de Miramar

« Or, du contrat qui avait établi nos droits et nos obligations, la France a largement acquitté les charges qu'elle avait acceptées, et elle n'a reçu que bien incomplètement du Mexique les compensations équivalentes qui lui étaient promises. C'est un fait que nous devons constater, parce qu'il ne dépend pas de nous d'en supprimer les conséquences. Nous sommes loin de méconnaître les obstacles et les difficultés de toute nature contre lesquels S. M. l'empereur a eu à lutter. Si nous avons déploré souvent que ses loyales intentions ne fussent pas mieux secondées, nous avons toujours applaudi à son active sollicitude et à sa généreuse initiative

« Le gouvernement français facilitait la conclusion d'emprunts qui venaient en aide aux embarras du trésor mexicain, et cependant nos charges n'étaient compensées que par des règlements de compte illusoires. Des conseils amicaux ont été donnés ; mais la résistance systématique des conseillers de Sa Majesté se manifestait sur tout ce qui touchait les intérêts de la France. Doit-on rappeler au prix de quels efforts la légation de France a pu obtenir enfin une insuffisante réparation des dommages subis par nos nationaux, alors qu'étaient réglées sans conteste les réclamations anglaises ; alors qu'on trouvait des ressources pour acquitter, sans délai et argent comptant, des créances douteuses et non exigibles, nous avons vu contester le principe même des réclamations françaises, reconnues cependant, par le traité de Miramar, comme la cause déterminante de notre expédition et qui, à défaut de toute stipulation, auraient constitué une dette d'honneur irrémissible et indiscutable.

« Après avoir, en toutes circonstances, signalé au gouvernement mexicain la nécessité de pourvoir par lui-même à